

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/177/F/2017  
POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES ET LEUR  
INSTALLATION POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE MURAGO  
EN COMMUNE BURAMBI**

- Date de publication : le 23/06/2017  
- Date d'ouverture des offres : le 24/07/2017

### 1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, la Commune BURAMBI invite les soumissionnaires désireux de concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des matériels électriques et leur installation pour l'électrification du centre de Murago en commune BURAMBI.

### 2. Financement du Marché

La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de BURAMBI a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des travaux pour lesquels cet appel d'offres est lancé.

### 3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en seul lot. L'ensemble des travaux et fourniture du matériel électriques'étend sur un délai maximum de **six(6) mois calendaires**.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

### 4. Condition de participation

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [*qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File*] possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous : **Au Bureau de la Commune BURAMBI. Tél : 69 966 914 ; 79 599 146**

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N°7 ouvert à la COOPEC Burambi au nom de la commune de BURAMBI.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Madame l'Administrateur de la commune Burambi, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 22.

#### 6. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie bancaire de **quatre millions (4 000 000 FBU) de francs burundais**. Les offres doivent être soumises à la **Commune de BURAMBI**. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

Les offres devront être remises à la commune Burambi au plus tard le ... /..... /2017 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

#### 7. Visite du site

Une visite guidée du site sera organisée le 07 / 7 / 2017 à 10 heures

#### 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

#### 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au bureau de la commune Burambi, au plus tard le 24 / 7 / 2017 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

#### 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un observateur de la DNCMP, à la commune Burambi, au plus tard le 24 / 7 / 2017 à 10 heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à BUJUMBURA, le 19 / 6 / 2017.

L'Administrateur de la Commune BURAMBI

Adélaïde NDUWIMANA



*(Handwritten signature)*